

Conseil d'École La Fontaine

10 juin 2024

Présents :

- M. Breilloux, directeur de l'école
- Mmes Bouchet (dans l'école à partir de septembre), Carvalho, Colin, Lavergne, Marrou, Marty et Murat et M. Terraz, enseignants
- Mmes Fondanèche, Marquet et Savary, DDEN
- Mmes André, Boucher, Bouillet Andrieux, Chamoulaud, Égalité, Ferré, Lefrère, Lépine et M. Gouault, représentants des parents
- M. Bonnet, Maire du Vigen
- Mme Baudou, adjointe au Maire en charge des écoles
- M. Wolf, DGS

Absents excusés :

- Mme Lapaquette, IEN Haute-Vienne 3

Projets et sorties

- 4/04 : intervention du Centre Nature de la Loutre pour les MS et GS : ateliers sur l'observation des traces laissées par les animaux dans la forêt et les signes de leur présence. Jeu d'écoute sonore pour associer l'animal à son cri ou son chant. Visionnage de courtes vidéos de mammifères prises dans la forêt.
- 5/04 : Rencontre d'athlétisme organisée par l'Usep 87 pour tous les CP et les élèves de la classe de CE1-CE2.
- 8/04 : fête des 100 jours pour les classes de GS-CP, CP, CE1-CE2 et CE2-CM1 : déguisement, défis en mathématiques, en français ainsi qu'en EPS. Les enfants étaient ravis de leur journée qui s'est terminée par un goûter.
- 2/05 : Visite du musée d'art contemporain de Rochechouard pour les élèves de Mme Marrou. Ils ont rencontré leurs correspondants et ont visité l'exposition temporaire. Ils ont également participé à un atelier plastique.

- 7/05 : Les élèves des classes de CP et CE1-CE2 se sont rendus au centre nature de La Loutre pour effectuer un travail sur la forêt, plus précisément sur les animaux et les petites bêtes du sol ainsi que sur les arbres.
- 7/05 : Sortie scolaire au musée Cécile Sabourdy de Vicq-sur-Breuilh pour les deux classes de PS-MS. Les élèves ont visité le musée avec un guide et ont participé à deux ateliers : création artistique à la manière d'un tableau du musée et jeu de recherche d'empreintes des animaux (en intérieur à cause de la météo).
- 17/05 : Intervention de l'auteur-illustrateur Mathieu Matonnat dans les classes de Mmes Marty, Lavergne, Marrou et Colin et M. Terraz pour illustrer le thème des stéréotypes garçons/filles. Ceci s'inscrit dans la continuité de ce qui a été fait pour la journée de la laïcité. La production finale sera présentée au festival Méli-Mélo de septembre 2024.
- 24/05 : Les élèves de Mme Marrou se sont rendus à St Junien pour le festival « Faites des livres ». Ils avaient présenté une poésie pour ce concours. Félicitations aux élèves qui ont remporté le 1^{er} prix dans la catégorie CE1-CE2. Deux artistes ont réalisé un spectacle musical qui illustre les productions écrites des différentes classes.
- 13/05 : Les élèves du CP au CM2 (sauf classe de M. Breilloux) ont participé au printemps des poètes. Les élèves ont voté pour leur recueil préféré le 13 mai en présence de M. Le Maire. Cet événement a été organisé par l'association *Graines de Culture de la Briance*.
- 28/05 : La marche des écoliers s'est déroulée sous une météo favorable. Les enfants ont participé avec enthousiasme sous le regard de quelques parents.
- 31/05 : Journée à St Pardoux pour les CE2-CM1 de Mme Colin. La météo n'a pas permis aux élèves de pratiquer le kayak. Ils ont néanmoins passé une excellente journée en s'initiant au tir à l'arc et à la course d'orientation.
- 12/06 : Les CE2-CM1 de Mme Colin ont participé au projet Créacity qui avait pour thème cette année : *Quand la ville s'enflamme*. Leur production

et celles des autres classes participantes sont à découvrir au CAUE, rue des Allois à Limoges du 12/06 au 03/07. Le vernissage aura lieu le 12 juin.

- Hip-hop : depuis le 08/03, les CE2 des deux classes pratiquent le hip-hop avec un intervenant et Mme Marrou. Un spectacle sera donné le mardi 25 juin à la Maison des Arts et de la Danse de Limoges à 14h. Les parents sont invités à cette représentation. Les CE1 de Mme Marrou assisteront également au spectacle intitulé Pinocchio après avoir réalisé un jeu de piste le matin pendant que les CE2 répéteront.
- M. Breilloux est intervenu auprès de tous les élèves du CP au CM2 fin mai et début juin pour les sensibiliser à l'autisme. Cette sensibilisation sera poursuivie l'an prochain avec, comme cette année, des supports adaptés à l'âge des enfants.
- 11/06 : Les CM2 ont visité le collège Bernart de Ventadour.
- 13/06 : Dans la classe de CM1-CM2 de M. Breilloux, une architecte de la Maison d'Architecture du Limousin viendra présenter son métier et des techniques de prises de mesures dans le cadre du projet Minestory.
- 17 et 18 juin : rencontres USEP sur le thème de l'olympisme à Boisseuil pour les classes de Mmes Lavergne, Marrou et Colin et de M. Terraz.
- 17 et 18 juin : congrès national du projet Minestory pour les CM1-CM2 de M. Breilloux. Les élèves visiteront le Centre de la Mémoire d'Oradour et le village martyr le premier jour. Le mardi, ils présenteront ce qu'ils ont réalisé sur la gare de Limoges et participeront à différents ateliers. Ce congrès a lieu cette année à l'hôtel de Région.
- 20/06 : Les élèves de Mme Colin et M. Terraz participeront à une intervention sur le thème de « les secrets de la Cité » et visiteront le quartier des halles et de la boucherie. Le tout grâce à des intervenants du service « Ville d'arts et d'histoire » de la ville de Limoges. Dans le même temps, les élèves de M. Breilloux se rendront à la gare de Limoges pour travailler avec une architecte. L'après-midi, ils visiteront le musée des Beaux Arts de

Limoges. Les élèves des 3 classes mangeront ensemble à midi dans le jardin de l'Évêché.

- 21/06 : Sortie à la Cité des insectes de Nedde pour les classes de Mmes Marty et Lavergne. Les élèves participeront à des ateliers sur la biodiversité, la ruche et les abeilles.
- 24/06 : Les CE2 de Mme Colin découvriront la commune de Solignac à travers un Terra Aventura. Les CE1-CE2 de Mme Marrou se rendront à la ferme de Fardissou à St Genest sur Roselle avec les CP de Mme Lavergne. Il s'agit des prix remportés pour leur participation au concours agricole organisé par la Chambre de l'agriculture de la Haute-Vienne en début d'année.
- 24 au 27/06 : Voyage à Lathus (86) pour tous les CM1 et CM2 sous le signe du sport : VTT, tir-à-l'arc, course d'orientation, spéléologie, accrobranche, cirque, randonnée et kayak. La mairie a versé une subvention de 30€ par enfant, soit 1740€.
- 28/06 : Fête de l'école organisée par l'association de parents *Les Galoupiots*.
- 01/07 : Les élèves de Mme Colin se rendront au Limousine Park. Ceux des classes de CP et CE1-CE2 iront à St Pardoux pour une rencontre avec leurs correspondants des écoles de Feytiat et Verneuil.
- 02/07 : Les élèves de Mmes Lavergne et Marrou passeront la journée au musée Cécile Sabourdy de Vicq-sur-Breuilh. Les élèves visiteront le musée et travailleront sur les empreintes. Les CM1-CM2 de M. Breilloux présenteront 4 pièces de théâtre à la salle des fêtes du Vigen en soirée.

Effectifs et organisation pédagogique

L'année se termine avec un effectif de 192 élèves. 183 élèves sont pour le moment inscrits pour la rentrée de septembre, soit un peu moins que ce qui était anticipé. La répartition des élèves dans les classes sera affichée le vendredi 30 août en fin de matinée.

Les 8 effectifs devraient être répartis comme suit :

- PS-MS, Mme Carvalho : 23 élèves
- MS-GS, Mme Murat : 23 élèves
- GS Mme Bouchet (à 80%) : 22 élèves. Un autre enseignant assurera la classe les mardis.
- CP, Mme Lavergne : 19 élèves
- CE1, Mme Marrou : 24 élèves
- CE2-CM1, Mme Colin : 23 élèves
- CM1-CM2, M. Terraz : 24 élèves
- CM1-CM2, M. Breilloux : 25 élèves

Cette année, nous n'avons pas réussi à trouver de candidat pour une mission en service civique. Malgré cela, une demande va être faite pour l'année scolaire 2024-2025.

Bilan d'étape projet d'école

Le projet d'école actuel s'étend de l'année scolaire 2022-2023 à 2025-2026. La fin de la deuxième année étant quasiment terminée, il est important de faire un point d'étape. Un bilan d'étape est en cours et sera communiqué à l'Inspection académique pour le 21 juin. Des ajustements sont prévus pour l'année prochaine pour mieux tenir compte de l'évolution du projet entre ce qui était prévu et les réalisations de cette année 2023-2024.

Liens entre école et mairie

Photocopieurs : depuis peu, les enseignants ont pris note de la décision des élus de suspendre les impressions en couleur. L'équipe enseignante regrette cette décision, bien qu'elle reconnaît que la gestion de ces impressions n'a sûrement pas été optimale. Le retour à la couleur est prévu pour la rentrée de septembre avec des quotas par enseignant.

Atsem : Actuellement, deux personnes (Isabelle Orine et Béatrice Feuillade) exercent le rôle d'Atsem à l'école maternelle en tant que titulaires. Mylène Savary est en appui dans une 3e classe de maternelle en tant qu'Atsem. Son

contrat se termine au 31 janvier 2025. Les enseignants ont fait part de leur souhait que Mme Savary soit prolongée à son poste. M. Wolf, Dgs, a indiqué qu'il n'est pas prévu de prolonger ce contrat.

Ménage : L'équipe enseignante regrette de devoir vider les poubelles de la salle des maîtres, qui est aussi utilisée par des groupes d'élèves. D'autant plus que depuis quelques semaines, les poubelles de recyclage des classes sont vidées par les élèves et non plus par le personnel de la mairie pour aller dans le sens d'une meilleure gestion des déchets par les élèves. Ce point sera revu entre la mairie et l'école.

Règlement : la mairie et l'école travaillent à assurer une meilleure continuité entre le temps scolaire et périscolaire pour tout ce qui touche aux règles de vie en collectivité.

Questions des représentants des parents d'élèves.

À l'école :

1. Au vu du nombre d'enseignants, pourquoi il y a toujours des classes de double niveau ?

Il y a effectivement autant de classes que de niveaux, seulement le nombre d'élèves par niveau n'est pas équitable (par ex : 13 CE1 et 32 CM1), de fait, il n'est pas envisageable de faire des classes par niveau.

De plus, les enseignants trouvent que d'un point de vue pédagogique il est parfois plus pertinent de faire des doubles niveaux.

Enfin, lorsqu'il y a des difficultés au sein d'un groupe, cela permet aussi de faire des changements si nécessaire.

À l'école et à la mairie :

2. L'organisation de la semaine (4 jours, 4 jours et demi) à l'école va-t-elle être remise en cause dans les prochaines années ?

L'organisation des rythmes scolaires dépend de plusieurs contraintes (transport notamment) et à ce jour, ce n'est pas prévu qu'ils changent. Sachant que la tendance actuelle dans les écoles est le passage de 4 jours et demi à 4 jours et non l'inverse.

À la mairie :

3. Certains véhicules arrivent beaucoup trop vite le matin sur le parking de la maternelle. Serait-il possible de sensibiliser les parents pour la sécurité de tous ?

Un mail de sensibilisation sera envoyé aux parents afin de rappeler à chacun de faire preuve de civisme aux abords de l'école, notamment au niveau du bâtiment du haut.

4. Pourriez-vous nous expliquer la nécessité de l'usage de la télévision à la garderie ?

La télé a été installée à la garderie car celle-ci pourra servir dans le cadre d'activités comme de la formation aux adultes (personnels de la mairie) par exemple. La mairie équipe toutes ses salles en ce sens.

Elle n'a pas vocation à être utilisée pour les enfants sur les temps périscolaires.

Néanmoins, il y a eu, il y a environ un mois, une situation exceptionnelle où la télé a été allumée pour les enfants sur un temps très court (environ 15 min) afin de pallier l'absence imprévue de 2 professionnelles en même temps (seulement 1 personne présente pour une centaine d'enfants).

Suite à cet évènement, le personnel du périscolaire a réfléchi à des solutions pouvant être mises en place afin de ne pas réitérer l'utilisation de la télé si la situation devait un jour se reproduire.

En conclusion, tout le monde est bien d'accord sur le fait que la télé ne doit pas être un mode de garde pour les enfants.

5. Pouvons-nous avoir des informations sur l'avancement d'une question soulevée à plusieurs reprises en conseil d'école concernant la chaleur en classe (mars et juin 2022 et mars et juin 2023).

Pour rappel :

« Les représentants des parents d'élèves ont, une nouvelle fois, redemandé, avec les enseignants, à ce que la mairie solutionne les problèmes de fortes chaleurs dans les classes de maternelle : par la plantation d'arbres, des voiles d'ombrages dans un premier temps ou des climatisations portatives ... ». La mairie a-t-elle avancé dans sa réflexion ?

Un devis a été fait par l'entreprise Rebeyrol, pour mettre en place des arbres. (Il faudra plusieurs années pour que les arbres poussent et donc à faire de l'ombre) = > pas d'autres solutions d'envisagées. En attendant, des climatisations portatives vont être achetées pour rafraîchir les classes.

Mars 2023 : Pour faire face au réchauffement climatique, la mairie prévoit-elle une végétalisation des cours, un moyen de rafraîchir les classes avec pose de panneaux solaires par exemple ?

Juin 2023 : Un devis a été fait par l'entreprise Rebeyrol, pour mettre en place des arbres dans la cours de la maternelle. Dans les prochains jours, des ventilateurs avec bouteille de glace vont être installés dans les salles de classe pour les rafraichir.

(Réponse apportée le 13

Juin 2023, l'installation a été réalisée le 15 juin).

Sur 2024, des travaux seront effectués afin d'installer une climatisation réversible à l'école maternelle, celle-ci est présente sur le haut du bâtiment (garderie).

La pose de panneau solaire n'est pas envisageable avec les bâtiments de France.

Les représentants des parents rappellent qu'il serait bien de planter des arbres, même s'il leur faut du temps pour pousser, cela pourrait être bénéfique pour les générations à venir.

Monsieur le Maire informe que le budget (37.000€) a été voté en avril et l'installation de la climatisation dans les salles de classes de maternelle a été validée dans sa totalité.

Son installation doit se faire courant de l'été. Si les délais sont respectés, le bâtiment du haut devrait être équipé pour la rentrée de septembre 2024.

En attendant, si de fortes chaleurs devaient arriver, les ventilateurs et bouteilles de glace sont encore à disposition pour cette fin d'année.

Techniquement, il est impossible de planter des arbres aux abords de l'école maternelle. Il n'est pas envisageable non plus d'installer des arbres en pot, cela nécessite beaucoup d'entretien (la mairie s'étant rapproché d'un paysagiste à ce sujet).